Termes de référence pour le recrutement d'un chauffeur

1. Contexte et justification

Dans le cadre de ses activités et de la mise en œuvre de ses projets, l'Alliance Globale du Karité (AGK) souhaite recruter un chauffeur. Le poste vise à faciliter les déplacements de l'équipe et des partenaires, notamment lors des missions de terrain, des réunions et des formations, tout en assurant la bonne utilisation et l'entretien du véhicule mis à disposition.

2. Mission et rattachement

Sous la supervision du responsable de l'administration et de la logistique, le chauffeur assure le transport des personnes, documents et matériels dans des conditions de sécurité, de ponctualité et de confidentialité. Il contribue à la préparation logistique des déplacements et veille à la disponibilité du véhicule.

3. Tâches et responsabilités

Transport et préparation des missions

- Assurer les déplacements professionnels du personnel, des partenaires et des visiteurs, ainsi que les transferts liés aux missions.
- Préparer les itinéraires avec le responsable concerné, vérifier l'état des routes et anticiper les besoins en carburant et les temps de trajet.
- Effectuer les missions de terrain au Togo et, selon les besoins, dans les pays d'intervention de l'AGK, sous réserve des autorisations et documents requis.
- Transporter et livrer les courriers, documents et petits équipements confiés, en veillant à leur sécurité et à leur remise aux destinataires.

Entretien et suivi du véhicule

- Contrôler avant chaque départ les niveaux, les pneus, les freins, l'éclairage et la présence des équipements de sécurité.
- Maintenir le véhicule propre et signaler rapidement toute panne, anomalie ou réparation nécessaire.
- Suivre les échéances d'entretien, d'assurance et de visite technique, et alerter le responsable suffisamment à l'avance.
- Tenir quotidiennement le carnet de bord : trajets, kilométrage, carburant, entretiens et incidents ; transmettre les justificatifs correspondants.

Sécurité et appui logistique

- Respecter le code de la route, les consignes de sécurité et les procédures de l'AGK ; veiller au port de la ceinture et à la sécurité des chargements.

- Signaler immédiatement tout accident ou incident et appliquer les consignes de prise en charge et de déclaration.
- Préserver la confidentialité des informations et utiliser le véhicule uniquement dans le cadre autorisé.
- Appuyer le chargement, le déchargement et l'acheminement du matériel lors des activités, ainsi que toute tâche connexe compatible avec le poste.

4. Profil recherché

- Être titulaire d'un permis de conduire de catégorie B au minimum, en cours de validité et adapté aux véhicules confiés.
- Justifier d'au moins trois ans d'expérience professionnelle en conduite ; une expérience au sein d'une ONG, d'un projet de développement ou d'une organisation internationale constitue un atout.
- Savoir lire, écrire et communiquer en français, et renseigner correctement un carnet de bord. La connaissance de langues locales et des notions d'anglais constituent des atouts.
- Avoir une bonne connaissance des axes routiers du Togo, notamment des zones rurales ; la connaissance des itinéraires dans la sous-région constitue un atout.
- Maîtriser la conduite préventive et posséder des notions de mécanique et d'entretien courant. La conduite de véhicules tout-terrain constitue un atout.
- Faire preuve de ponctualité, de courtoisie, de discrétion, d'intégrité et de respect envers les équipes, les partenaires et les communautés.
- Être organisé, disponible pour les missions et capable de travailler avec autonomie dans le respect des instructions.

5. Honoraires et Conditions du poste

Le poste est basé à Lomé et s'exerce à temps plein. Les horaires sont organisés selon les règles du bureau et les besoins des missions. Des déplacements et des interventions ponctuelles en dehors des horaires habituels peuvent être nécessaires, selon les dispositions applicables au sein de l'AGK.
La rémunération est fixée selon le profil, l'expérience et la grille de l'AGK.

6. Dossier et dépôt de candidature

Les personnes intéressées sont invitées à soumettre les pièces suivantes :

- Une lettre de motivation adressée au bureau régional de l'AGK.
- Un curriculum vitæ actualisé mentionnant deux références professionnelles et leurs coordonnées.
- Une copie du permis de conduire et, le cas échéant, les attestations de travail ou de formation pertinentes.

Les candidatures doivent être transmises, au plus tard le 30 octobre 2026, avec la mention « Candidature au poste de chauffeur – Bureau régional AGK » Agathe Kokui Agbeshie a.agathe@globalshea.com